

culture & recherche

septembre
1997
N°
62

sommaire

Actualité de la recherche	2
Editorial de Mme Catherine Trautmann Ministre de la culture et de la communication Porte-parole du gouvernement	3
Dossier La langue française et les nouvelles technologies de communication <ul style="list-style-type: none">• Le rendez-vous francophone de Montréal <i>par Hervé Fisher</i>• Ingénierie linguistique et contenus culturels <i>par Pierre Oudart</i>• Les rapports entre « Droit » et « Langue » : un exemple de recherche <i>par Isabelle de Lamberterie</i>	4
Calendrier	10
A Lire	11



Europe : 5ème programme- cadre de recherche développement

La Commission européenne a adopté le 9 avril son projet de 5ème Programme - cadre de Recherche Développement (PCRD) qui couvrira la période 1998-2002. Ce programme marque une rupture par rapport aux Programmes - cadres précédents. Il est en effet structuré non plus en programmes spécifiques mais en objectifs finalisés qui se traduisent par des programmes plus vastes mais moins nombreux. Les objectifs scientifiques et technologiques retenus par la Commission européenne sont les suivants : "découvrir les ressources du vivant et l'écosystème", "développer une société de l'information conviviale", "favoriser une croissance compétitive et durable", "affirmer le rôle international de la recherche européenne", "innover et faire participer les PME", "accroître le potentiel humain". Les trois premiers objectifs correspondent à des programmes "thématiques" qui intègrent des "actions - clés", des activités générales de développement des technologies génériques et de recherche de base et enfin un soutien aux infrastructures de recherche. Les trois autres objectifs correspondent à des programmes "horizontaux", qui se situent "à l'intersection de la politique de recherche de l'Union avec respectivement, sa politique extérieure, sa politique en matière d'innovation et sa politique d'éducation, de formation et de promotion de la mobilité des individus". Lors du conseil des ministres européens de la recherche qui s'est tenu à Amsterdam les 14 et 15 mai 1997, plusieurs pays ont exprimé des réserves sur le poids des finalités industrielles tandis que d'autres insistaient sur la nécessité de développer des actions dans le domaine des sciences sociales. Le conseil n'est pas parvenu à un accord et aucune décision n'a été prise. Un autre conseil des ministres se réunira en Novembre, pendant la présidence luxembourgeoise de l'Union, avant la passage du Programme - cadre devant le Parlement européen.

Le 30 juillet dernier la Commission européenne a annoncé qu'elle proposait une dotation globale de 16,3 milliards d'euros (environ 108 milliards de francs français) pour le 5ème PCRD.

Informations : cordis.lu/fifth/home.html

Réinventer un musée : le musée national des Arts et Traditions populaires- Centre d'ethnologie française (MNATP-CEF)

*Travail des champs à Osuna (Espagne) au XVIe siècle
in « Les blés de l'été ». Les Alpes de Lumière*



Les 25 et 26 mars 1997 s'est tenu au musée national des Arts et Traditions populaires un colloque destiné à réfléchir sur les orientations nouvelles proposées par les membres de l'équipe du MNATP-CEF pour la réforme de leur établissement. Réunissant une trentaine de conservateurs et de chercheurs français ainsi qu'une vingtaine de leurs collègues européens et canadiens les débats ont porté principalement sur le projet de réforme. Celui-ci propose un élargissement du champ thématique, géographique et chronologique du musée. La société étudiée ne serait plus seulement celle de la France mais aussi celle de l'Europe et couvrirait la période qui va de l'an Mil à nos jours. Toutes les disciplines des sciences humaines seraient sollicitées : ethnologie, sociologie, histoire, géographie, archéologie mais on ferait également appel aux sciences de l'écologie. Enfin une muséographie modernisée devrait permettre de répondre aux nouveaux objectifs. A la suite du colloque et tenant compte des suggestions apportées, l'équipe du musée a entrepris la rédaction du projet définitif ainsi que sa mise en application concrète.

Les actes du Colloque seront publiés à l'automne 1997 par l'Ecole du Louvre.

Archives de la création

Le programme Archives de la création lancé par le CNRS a pour objectif de promouvoir des recherches sur la création littéraire, artistique et scientifique à partir du patrimoine archivistique. Il s'agit de valoriser de nouvelles méthodes d'exploitation des archives s'appuyant en particulier sur les nouvelles technologies. Ces archives, constituées de manuscrits, carnets de laboratoire, notes marginales, esquisses, dessins, appareils, machines, instruments, devraient permettre de reconstituer l'acte de création à l'état naissant. Quatre orientations prioritaires ont été proposées dans un appel d'offre : une exploration transversale expérimentale couvrant la période 1870-1930, un axe "création scientifique et technique", un axe "création littéraire et philosophique" et un axe "création artistique". Plusieurs programmes de recherche du Ministère de la Culture entrent dans le champ proposé.

Contact : Michel Blay
(chef de programme)
CNRS. Département SHS
3 rue Michel Ange 75794 Paris
Cedex 16
Tel : 01 44 96 42 81
Fax : 01 44 96 47 99

Editorial

La culture est aujourd'hui redevable de la science de même qu'elle peut en infléchir les buts et les méthodes.

Cette interaction est une des plus fécondes sources d'innovation artistique et de progrès social, c'est pourquoi depuis plus de trente ans la recherche accompagne les politiques culturelles mises en oeuvre par l'Etat.

Au sein du ministère de la culture et de la communication, archéologues, historiens, ethnologues, sociologues, musicologues, économistes, juristes, architectes côtoient physiciens, géologues, biologistes, informaticiens, chimistes.

Cette diversité fait la richesse du secteur de recherche du ministère. Elle est indispensable au maintien de ses capacités de contrôle, d'expertise et d'évaluation dans ses domaines de compétence administrative.

Grâce aux moyens inscrits au budget civil de recherche et développement qui lui sont attribués et aux moyens propres qu'il consacre à la recherche, le ministère de la culture et de la communication est devenu un partenaire à part entière des universités et de grands organismes comme le centre national de la recherche scientifique.

La fonction de recherche situe les services scientifiques et techniques du ministère à l'interface entre la communauté scientifique nationale, le monde de l'administration et le public. Les nombreux programmes qu'ils mènent en partenariat avec des équipes extérieures publiques et privées attestent de leur souci d'ouverture et de leur volonté d'innovation technologique.

De même la participation de plus en plus active -et réussie- de nos services de recherche aux différents programmes de recherche et développement technologique de la Commission européenne mais aussi à des coopérations bilatérales avec les autres pays européens montre la réalité de cette ouverture à la dimension nécessairement européenne de la recherche.

Le bulletin "Culture et recherche", publié par la mission de la recherche et de la technologie depuis plus de douze ans, est le support privilégié de diffusion de l'information sur la recherche culturelle. Il est aussi un moyen d'échanges et de confrontations indispensable à l'activité scientifique et au développement technologique.

Je suis persuadée que la nouvelle formule de "Culture et recherche" ainsi que la version électronique qui est accessible sur le site Internet du ministère contribueront au dynamisme de cette communauté scientifique si spécifique et au maintien des liens entre ses différents acteurs.



Catherine TRAUTMANN

International Preservation News est une lettre d'information éditée par le Programme "Préservation and Conservation" (PAC) de l'International Federation of Library Associations and Institutions (IFLA)". Elle paraît trois fois par an et rend compte, à l'échelle internationale, des travaux de conservation des matériaux dans les bibliothèques et les archives. Le numéro de Mai 1997 est plus particulièrement consacré à la préservation des "nouveaux supports" (photographies, documents audiovisuels ou électroniques). Les articles sont publiés dans leur langue d'origine (anglais, français ou espagnol) avec des résumés dans les autres langues. Cette lettre est diffusée gratuitement.

Informations :

*Bibliothèque nationale de France
IFLA PAC International Centre
2 rue Vivienne 75084 Paris cedex 02
Tel : 01 47 03 87 26 - 01 47 03 87 42
Fax : 01 47 03 77 25*

*Prix CNRS et ANVIE de la valorisation :
appel à candidature.*

Le département des Sciences de l'Homme et de la Société du CNRS, en partenariat avec l'ANVIE (Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises) attribue chaque année un prix de la valorisation destiné à récompenser une action de valorisation conduite par une équipe ou un chercheur relevant du département. La recherche proposée doit témoigner d'un partenariat entre les sciences humaines et le secteur socio-économique (entreprise, association, administration, collectivité...). Le prix est d'un montant de 110KF.

Les dossiers de candidature doivent parvenir avant le 13 Octobre 1997.

Contact : Philippe Cabin

Maison des sciences de l'homme

54 Bd. Raspail, 75270 Paris Cedex 06

Tel : 01 49 54 21 16- Fax : 01 49 54 21 17

La langue française et les nouvelles technologies de communication

Le rendez-vous francophone de Montréal

Hervé Fisher, directeur du marché international des infomédias et du multimédia (MIM) de Montréal donne son point de vue sur l'enjeu que représente pour la langue française le développement des nouvelles technologies

Les autoroutes de l'information relient déjà instantanément les deux bords de l'Atlantique dans de nombreux domaines : communication privée et professionnelle, recherche scientifique, culture, éducation, télémedecine, journaux et télévisions en ligne... Cette inforoute, à large bande passante, devrait être reliée, à terme, aux nouveaux réseaux des quelques cinquante pays qui ont le français en partage. Montréal a accueilli en mai dernier la Conférence des ministres francophones chargés des infomédias afin de donner le coup d'envoi à ce vaste espace francophone "branché". Parallèlement, dans le cadre du MIM 97, s'est déroulé le 1^{er} Carrefour francophone des produits et services multimédias, comprenant une compétition internationale de cédéroms, sites Internet, logiciels et produits multimédias.

Si l'enjeu est majeur il ne semble pas, pour l'heure, que le français, ou une autre langue, ait perdu la bataille face à la prédominance américaine. En fait, le partage du pouvoir est inéluctable. S'il est normal que l'anglais domine une technologie née aux Etats-Unis, il faudra compter avec l'arrivée en force du français, de l'espagnol, du portugais, du chinois, bref du multilinguisme. Il en sera d'Internet comme du téléphone : une tour de Babel où chacun parlera sa langue. Certes cela prendra du temps. Il faut créer les infrastructures, multiplier les produits et services, "localiser", c'est-à-dire traduire dans la langue et adapter dans la culture de chaque pays les logiciels et les contenus en ligne et hors ligne. La 1^{ère} Conférence internationale de localisation qui s'est tenue au MIM a précisément traité de ces questions. Elle a réuni les principaux représentants de cette industrie culturelle naissante ainsi que les entreprises, de contenu et de contenant, spécialisées dans la localisation. Elle a élargi ses préoccupations à la localisation des produits audiovisuels. En effet, la multiplication des chaînes de télévision et leur diffusion par satellite pose la question de la traduction et de l'adaptation des programmes de télévision, notamment des documentaires ayant vocation à une diffusion internationale, dans le respect des langues et des cultures des publics concernés. Le Québec est particulièrement sensible à cette question. Au cours des débats, Bertrand de Pétigny (Groupe européen de localisation) a souligné que de même qu'il existait des labels permettant aux consommateurs de repérer les produits qui respectent l'environnement, il faudrait mettre en place un label pour les produits multimédias respectueux des cultures. La déclaration issue de cette conférence a pour but de sensibiliser

Résolution de la 1^{ère} Conférence internationale sur la localisation

Il est nécessaire de reconnaître l'importance du respect des langues et des cultures de chaque pays. Cette diversité linguistique et culturelle appartient au patrimoine mondial. Elle constitue une richesse culturelle majeure, que le développement des nouvelles technologies de communication électronique ne doit pas menacer de disparition, mais au contraire aider à préserver. Cette diversité culturelle et linguistique est aussi une richesse économique et un levier commercial. Les entreprises de localisation ont en effet un rôle clef à jouer dans ces nouveaux défis. Elles doivent définir une approche commune pour établir des critères de qualité élevés. Elles doivent sensibiliser les grandes entreprises privées, les gouvernements et les institutions internationales pour qu'ils s'impliquent dans la définition et le respect de ces critères de qualité.

Contact : mim@artech.org à Montréal ou bdepigny@src.groupe.fr en France.

les entreprises, les gouvernements et les organisations internationales au maintien des diversités culturelles dans les nouvelles technologies de communication. Cette déclaration prend toute sa dimension à l'heure de la mondialisation du marché des infomédias et du multimédia. En effet, on ne peut pas continuer à voir transformer les particularités des langues latines telles nos accents, en signes arithmétiques "="+2 ?" au point de devoir jouer à la devinette pour comprendre le charabia qui en résulte chaque fois qu'on communique entre espagnols, français et québécois, ou s'interdire d'écrire la langue française avec les accents et les cédilles dans les messages électronique pour éviter cette aberration. On ne peut défendre le français qu'au nom de la légitimité du respect de toutes les langues et de toutes les cultures. Il s'agit d'un patrimoine mondial précieux et menacé qu'Internet peut contribuer à sauver. De ce point de vue la diffusion et la signature de cette déclaration est une première étape.

La défense de la diversité linguistique est un enjeu politique majeur pour le Canada et le Québec désireux de réaffirmer l'importance du français en Amérique du Nord. Le Québec est un partenaire stratégique puisque avec seulement sept millions d'habitants il offre actuellement plus de sites Internet en français que la France toute entière. Le Québec a produit 30% des sites en français alors qu'il ne représente que 5% de la population francophone mondiale. En France où tous les grands changements passent nécessairement par le pouvoir politique, l'Etat est en mesure de mettre très rapidement une politique décisive en faveur des infomédias et du multimédia. Quant aux Etats-Unis ils découvrent qu'ils devront eux aussi "localiser" leurs produits, notamment en espagnol. C'est l'ensemble de ces questions que le rendez-vous de Montréal a permis de faire apparaître. L'avenir dépendra des suites qui lui seront données.

*Hervé Fisher
Président du MIM.*

Le ministère de la culture au marché international des inforoutes et du multimédia.

Dans le cadre du quatrième marché international des inforoutes et du multimédia qui s'est tenu à Montréal (Québec) du 21 au 23 mai 1997, le ministère de la culture étaient présent sur le stand Espace France avec plusieurs produits et services :

le site du ministère de la culture. Outre les rubriques habituelles : présentation du ministère, actualité, publication, documentation, expositions, cybergalerie, deux nouvelles applications conçues par la mission de la recherche et de la technologie en partenariat avec des équipes ont été présentées.

- " *La Nouvelle - France : ressources française* " mise en œuvre avec le ministère canadien du patrimoine et l'Ambassade du Canada à Paris, est un volet complémentaires du " *Musée virtuel de la Nouvelle - France* ", site du musée canadien des civilisations. Près de 200 fiches décrivent les lieux, les institutions et les acteurs de la recherche. Plusieurs index par organisme, région et ville facilitent la consultation des données et des dictionnaires. Cette application résulte de travaux de recherche subventionnés par la mission de la recherche et de la technologie.

- " *Dictionnaire comparé droit d'auteur/ copyright* " est coordonné par le CNRS (Cecoji) et associe des équipes canadiennes, belges américaines et anglaises. Ce site traite de la terminologie de la propriété intellectuelle. La première étape de la recherche était présentée sous forme de fiches terminologiques, consultables par pays (Belgique, Canada, Etats-Unis, France, Royaume Uni), sur le droit international et le droit européen.

le site de la Délégation générale à la langue française qui présente les activités de la délégation ainsi que des informations diverses sur la langue française et le plurilinguisme.

le site de la Bibliothèque nationale de France qui comprend des informations générales, les catalogues BN-Opale et

BN-Opaline avec plus de deux millions de notices bibliographiques, des documents multimédias, des cartes, des photographies, des estampes, ainsi que des expositions.

le studio en ligne de l'Ircam. Destiné aux professionnels du son, de la musique et du multimédia il donne accès à distance à des ressources de production sonore centralisées : serveur de sons, serveur de traitement du son.

découverte de l'IRCAM : cédérom qui propose une visite virtuelle du bâtiment de l'Ircam, les activités de l'Institut et des informations d'ordre général.

le Sénégal de Youssou N'Dour. Premier titre d'une collection sur les artistes du Sud, ce cédérom ouvre, à travers les chansons de Youssou N'Dour, à la compréhension de la culture du Sénégal.

SPIRIT : logiciel d'interrogation multilingue en langage naturel sur l'Internet et l'Intranet, issu de la recherche française et européenne, qui permet à tout utilisateur de consulter dans sa langue des contenus multilingues.



Une mission jésuite au Canada. Narration de la mission du Sault depuis sa fondation jusqu'en 1686, par le père Claude Chauchetière. Archives départementales de la Gironde in « La Nouvelle-France : ressources françaises »

Adresses électroniques

ministère de la culture
<http://www.culture.fr/>

délégation générale à la langue française
<http://www.culture/dglf/garde.htm>

La Nouvelle-France : ressources françaises
<http://www.culture.fr/cutre/nllef/fr/index.htm>

Le Musée virtuel de la Nouvelle-France
<http://www.mvnf.muse.digital.ca/>

Bibliothèque nationale de France
<http://www.bnf.fr/>

Conférence des ministres francophones chargés des inforoutes, 19 - 20 juin 1997. Déclaration de Montréal
<http://www.tecsult.com/cmfi/index.htm>

Ingénierie linguistique et contenus culturels

Une priorité pour accéder à l'information

La présence de notre culture et de notre langue dans la société de l'information est un enjeu majeur pour notre avenir, notamment en matière d'emploi, de formation et d'éducation. De plus, les nouvelles technologies de l'information doivent être disponibles pour le plus grand nombre et ne pas devenir un facteur supplémentaire d'exclusion. Il faut pour cela favoriser la diffusion la plus large de notre culture et en particulier de notre patrimoine sur les nouveaux supports. Le ministère de la culture et les établissements publics sous sa tutelle s'y emploient depuis plusieurs années : plan de numérisation, développement de serveurs Internet, production de cédéroms, soutien au multimédia, projets "autoroutes de l'information"...

Cependant, mettre à disposition une masse importante de contenus ne suffit pas. Il faut aussi se préoccuper de maîtriser l'accès à ces contenus en le rendant convivial et ergonomique pour tous. Nous pouvons tirer des enseignements de ce qui se passe aujourd'hui sur l'Internet. Dans cet espace foisonnant d'informations, les répertoires, les annuaires et les "moteurs de recherche" tels "Altavista", "Yahoo", "Nomade" ou "Lokace" sont devenus le passage obligé de l'internaute. Certains sont devenus si célèbres qu'ils négocient leurs espaces publicitaires en milliers de dollars. En effet, tout utilisateur comprend vite que l'information n'a de valeur que s'il la trouve. Or, la croissance de la masse des contenus est exponentielle.

Dans la société industrielle, la valeur ajoutée est allée vers ceux qui détenaient les moyens de transformer les matières premières,

parfois au détriment de ceux à qui elles appartenait. On peut penser que dans la société de l'information, la valeur ajoutée ira vers ceux qui sauront fournir à l'utilisateur l'information qu'il recherche plutôt que vers ceux qui se contenteront de la produire.

Rendre l'accès à l'information plus convivial

Jusqu'à présent, l'accès à une base documentaire demandait une formation spécifique. Physiquement présent dans la bibliothèque, le documentaliste pouvait aider le chercheur à trouver l'information souhaitée. De même, l'accès en ligne exigeait le plus souvent la connaissance de langages documentaires et l'expression de requêtes conformes à ces langages. Les protocoles de communication et les formats des documents qui se développent grâce à l'Internet, notamment le format "HTML" permettent une indexation en texte intégral qui induit une modification des modes d'interrogation. En outre, la possibilité d'accéder à distance aux documents exclut le recours à l'aide d'un documentaliste. On ne peut, d'ailleurs, espérer rendre le savoir accessible au plus grand nombre si la recherche d'information exige d'être un spécialiste en documentation ou en informatique.

Actuellement les systèmes de recherche les plus communément utilisés sur l'Internet ne prennent en compte que des chaînes de caractères, sans égard pour les caractéristiques morpho-syntaxiques de la demande exprimée. Par exemple, à la requête "Je veux faire du judo", tel moteur de recherche proposera un discours de l'Ambassadeur du Japon, parce que les mots "Je", "veux", "faire", "du", et "judo" se trouvent dans le texte. Le document proposé n'est pas pertinent par rapport à la requête, il constitue ce que les informaticiens appellent du "bruit". Ce "bruit", amplifié par le nombre et la variété des informations disponibles, finit par couvrir l'information.

Des solutions sont possibles. Elles ont été expérimentées pour un usage grand public par le guide des services Minitel, que l'on peut interroger en langage natu-

rel. A la requête "Je veux faire du judo à Paris", le système propose des adresses de centres d'arts martiaux. Certains produits, encore peu nombreux, existent pour l'Internet et notamment "Spirit", produit français issu de la recherche publique, et commercialisé par la société TGID. Il permet d'exprimer les requêtes en plusieurs langues et donne donc un accès multilingue aux bases de données.

Il est essentiel que des outils de ce type se développent et puissent fonctionner de façon efficace pour le français et les langues européennes. Ce développement est lié à la capacité que nous aurons de traiter informatiquement le langage et pour ce qui nous concerne, le français.

Traiter le langage pour exploiter l'information :

L'homme rêve depuis longtemps de machines qui parlent et qui comprennent son langage. Les premières recherches sur le traitement informatique du langage avaient pour objectif principal la traduction automatique à des fins de veille et de renseignements stratégiques sur des secteurs sensibles. Elles se fondent aujourd'hui sur des modélisations mathématiques et statistiques de la langue et ont pour ambition de traiter l'ensemble de la chaîne du langage : reconnaissance de la parole et de l'écrit, analyse morpho-syntaxique et sémantique, traduction en plusieurs langues, génération de textes et synthèse vocale. La recherche française et européenne est de bonne qualité mais le marché se développe surtout en Amérique du Nord.

Pour le français les enjeux sont de deux ordres. Il faut que notre langue soit traitée avec suffisamment de finesse et de précision pour permettre des applications performantes afin de travailler efficacement en français dans la société de l'information. Il faut aussi que le traitement du français soit mis en rapport avec le traitement d'autres langues afin de pouvoir développer la traduction assistée par ordinateur et l'élaboration d'applications multilingues. A défaut, la traduction d'un texte français vers l'allemand, par exemple, devra passer par une langue pivot, sans doute l'anglais, avec tous les

risques d'appauvrissement et de modification du sens que cela entraîne. C'est à ce prix que nous pourrions espérer avoir une société de l'information multilingue.

Afin de définir les actions nécessaires pour promouvoir ce secteur d'activité, le gouvernement français a mis en place, en 1995, un Conseil consultatif interministériel sur le traitement informatique du langage (C.C.T.I.L), placé sous la tutelle des ministres chargés de la culture, de la recherche et de l'industrie.

Les ministères chargés de la recherche et de l'industrie ont mené par ailleurs des actions significatives, notamment à travers les programmes EUREKA. L'ingénierie linguistique fait partie des 50 technologies clés retenues pour l'an 2000. Les projets proposés pourront recevoir une aide à la recherche - développement dans le cadre du guichet unique "autoroutes de l'information".

Au niveau européen, la Commission européenne, a créé un secteur ingénierie linguistique au sein du programme "Applications télématiques". Plusieurs appels à propositions ont été lancés et un grand nombre de projets ont reçu un financement en recherche - développement. Fin 1996, la Commission a lancé un nouveau programme "Multilinguisme et société de l'information", qui prend en compte ce domaine.

Dans le cadre francophone multilatéral, l'Association des universités partiellement ou entièrement en langue française (AUPELF) a mis en place le réseau Francil qui regroupe les laboratoires de recherche publics des pays francophones. L'Agence de la francophonie soutient les activités du Réseau international des observatoires francophones du traitement informatique du langage et des inforoutes (RIOFIL). La France est active dans l'ensemble de ces enceintes.

Le rôle du ministère de la culture

Le développement du traitement informatique du langage est avant tout de la compétence des ministères techniques chargés de la recherche et de l'industrie, notamment en matière de soutien à la recherche fondamentale et à la recherche - développement. Cependant, le ministère de la culture a un rôle important à jouer. Il est chargé de la langue française et du suivi interministériel de tous les enjeux linguistiques. Il a la responsabilité de conserver et d'aider à la diffusion de notre patrimoine culturel. Il est chargé de la communication à un moment où l'espace numérique qui se dessine va marier réseaux électroniques, télédiffusion numérique, câblo-distribution et téléphones,

bouleversant ainsi les frontières traditionnelles de nos administrations. Enfin, il est chargé plus généralement de favoriser la diffusion de la culture. Or, déconnectées de la production et de la diffusion de contenus, les solutions issues de l'ingénierie linguistique risquent de se cantonner à quelques expériences de laboratoire. C'est aussi l'analyse de la Commission européenne, qui, dans le projet de son 5ème Programme-cadre, a placé ce secteur dans celui, plus vaste, du multimédia.

Les enjeux pour la langue : assurer les pré-requis

La promotion du traitement informatique du langage exige de s'assurer en premier lieu que les chercheurs et les industriels disposent de tout ce qui leur est nécessaire pour mener à bien leurs travaux. Or, pour élaborer et expérimenter leurs systèmes, les spécialistes du domaine ont besoin de s'appuyer sur des productions linguistiques authentiques, bases de données textuelles et orales, dictionnaires électroniques, corpus de grande taille. Pour la traduction assistée par ordinateur, ces corpus doivent en outre être alignés en plusieurs langues. Ces "ressources linguistiques" sont trop peu nombreuses pour le français et les autres langues européennes. Quand elles existent, elles sont difficilement utilisables, car mal structurées. Une action urgente s'impose pour constituer les ressources nécessaires.

Plusieurs pays européens font cet effort pour leur langue, notamment la Grande Bretagne et l'Allemagne, mais aussi les Pays-Bas. Il s'agit pour la France, en s'engageant dans cette voie, de mener une véritable mission d'intérêt général pour sa langue et sa culture.

En 1997, la mission de la recherche et de la technologie du ministère de la culture et la Délégation générale à la langue française (DGLF) ont lancé deux projets de recherche afin d'étudier les modalités de constitution d'un corpus pour le français : l'un sur l'état des ressources disponibles ou à créer, l'autre sur les conditions juridiques de leur mise à disposition. En outre, la DGLF soutient l'action de l'Association européenne des

ressources linguistiques pour le recensement et la diffusion de ressources pour le français.

En 1998, il faudra aborder la phase opérationnelle de ces projets et constituer, au moins en partie, les ressources linguistiques qui manquent pour le français.

L'accès à l'information culturelle publique

La France a compris la nécessité de numériser ses fonds patrimoniaux et ses bibliothèques. Les actions menées par l'administration, en centrale comme en région, et par les établissements publics vont conduire à la constitution de bases de données toujours plus volumineuses. Récemment, la Bibliothèque nationale de France soulignait toute l'importance qu'il y avait à soigner les modes d'interrogation des contenus numérisés pour garantir l'accès à l'information mais aussi pour en garder la maîtrise.

En 1997, la DGLF et la MRT ont lancé une recherche avec l'Institut national de recherche en informatique et en automatique (INRIA) pour réaliser un prototype permettant un accès plus convivial à des sites Internet de grande taille. Il sera expérimenté sur le serveur du ministère.

Mais il est nécessaire que l'ensemble des partenaires concernés au sein du ministère réfléchissent ensemble à ces problématiques. C'est pourquoi un groupe de travail a été constitué à cet effet.

Il est chargé de proposer des actions concrètes pour 1998.

Mettre en rapport l'offre de contenus et l'offre technologique :

En dehors d'une petite communauté de spécialistes, l'offre technologique française et européenne en ingénierie linguistique est le plus souvent mal connue. Les producteurs de cédéroms et de produits et services en ligne voient mal ce que peut leur apporter l'ingénierie linguistique. C'est pourquoi dans le cadre du fonds de soutien au multimédia hors ligne et en ligne, mis en place par le ministère de la culture et le ministère de l'industrie,

les procédures de sélection des projets prennent en compte l'implantation de modules linguistiques.

Il est souhaitable que l'ingénierie linguistique soit reconnue comme une industrie culturelle majeure et puisse bénéficier de toutes les actions qui seront mises en œuvre dans ce domaine.

Quels sont les risques si nous n'agissons pas ? Inutile de jouer les Cassandre : le français ne va pas mourir. Comme l'écrit André Danzin, "L'Internet montre que le marché des produits francophones est suffisamment attrayant pour exciter les convoitises." Nous disposons aujourd'hui de navigateurs en français sur l'Internet mais ils ne sont pas issus de l'industrie française. Le risque principal est sans doute d'accumuler les retards. Le manque d'outils en français est propre à freiner l'entrée de notre pays dans la société de l'information, à réserver l'usage de ces technologies à une élite cultivée, à réduire encore davantage l'usage du français dans les sciences et les échanges économiques. Est-il besoin de décrire les conséquences en termes d'emplois et de cohésion sociale ?

Pierre Oudart

Chargé de mission à la Délégation générale à la langue française

Le Conseil consultatif sur le traitement informatique du langage a été mis en place le 17 Octobre 1995. Placé sous la tutelle des ministères de la culture, de l'industrie et de la recherche, il est présidé par André Danzin. Son secrétariat est assuré par la Délégation générale à la langue française. Son rapport (Période Octobre 1995 - janvier 1997), qui rend compte des débats menés en séances plénières et dans des groupes de travail spécialisés, présente une analyse de la situation et formule dix propositions destinées à améliorer le traitement informatique du français et sa place dans le cadre des changements résultant de la mondialisation et du développement des nouvelles technologies de la communication. Les recommandations portent sur l'organisation générale des efforts, la recherche - développement, l'activité des PME et la normalisation. Les annexes incluent les rapports de quatre groupes de travail portant sur : la normalisation et le plurilinguisme (Alain Durand - AFNOR), les marchés du traitement informatique du langage et les enjeux d'entreprises (Alain Pierrot - Hachette Multimédia), la synergie des efforts de recherche (Joseph Mariani - Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur/CNRS) et l'avenir des industries de la langue (Christian Fluhr-CEA).

Les rapports entre « Droit » et « Langue » : un exemple de recherche

Les rapports entre "Droit" et "Langue" ainsi que la "Francophonie" sont depuis plusieurs années au centre des recherches que mène une petite équipe de chercheurs en Sciences du Droit (Droit des Systèmes d'Information et de Communication - DSIC) qui est aujourd'hui le pôle "Droit Culture Recherche" du CECOII (Centre d'études sur la coopération juridique internationale - UMR 65-67 Poitiers Paris).

Ces travaux portent tant sur l'**analyse des questions juridiques** relatives à la circulation et à la diffusion des produits culturels en français que sur la **production** de "produits linguistiques" en français, comme l'est la réalisation d'un dictionnaire juridique comparé du droit d'auteur/copyright. Ces opérations de recherche sont des travaux collectifs qui s'inscrivent dans une perspective de coopération juridique internationale impliquant l'animation de réseaux de chercheurs nationaux et internationaux.

Les questions juridiques liées à la circulation, la diffusion et la réutilisation de produits culturels en français

C'est en 1990, à l'occasion d'une étude initiée par l'Institut Québécois de Recherche sur la Culture et financée par l'Agence de Coopération Culturelle et Technique (aujourd'hui Agence de la Francophonie), que s'est constitué un réseau de recherche francophone sur le droit et les politiques culturelles, réseau au sein duquel notre équipe était le partenaire français. L'objet de ces travaux était de faire le point, dans une perspective comparative, sur les divers régimes juridiques afférents aux produits culturels dans la francophonie. Les résultats ont été publiés au Canada en 1994 et diffusés en France par CNRS-Editions dans un ouvrage collectif (*La circulation des créateurs et des produits culturels dans la francophonie - Dimensions juridiques*).

Dans le même temps, l'équipe a participé à une étude européenne, menée en coopération avec des équipes de chercheurs en linguistique et en sciences physiques pour l'ingénieur provenant de plusieurs Etats-Membres de l'Union, sur les problèmes juridiques de la création et de la circulation des ressources linguistiques. Il s'agissait d'abord d'analyser les différents "objets" créés et de définir pour chacun d'eux le statut et le régime juridiques applicables, en tenant compte des conventions qui ont pu être passées avec les fournisseurs de "données primaires" ayant permis la création de ces "ressources linguistiques". Le travail de recherche a aussi porté sur le cadre et les conditions juridiques permettant la circula-

tion de ces ressources.

L'expérience acquise lors de ces deux études permet aujourd'hui d'aborder avec le recul indispensable, en collaboration avec l'INALF (Institut national de la langue française) et l'ELRA (European language resources association), l'étude juridique sur les conditions d'utilisation de corpus équilibrés du **français écrit** pour des traitements linguistiques. On déplore la pauvreté des ressources en français utilisables pour les travaux d'ingénierie linguistique comme pour les travaux de traduction. De fait, un certain nombre d'écrits sont disponibles de part leur nature ou leur ancienneté (textes tombés dans le domaine public ou se trouvant dans le domaine public du fait de leur origine). Mais ces écrits ne sont pas représentatifs de l'ensemble de la production française et il se révèle difficile d'obtenir, dans des conditions compatibles avec les finalités recherchées, la libre disposition de corpus **équilibrés** du français écrit.

Il existe pourtant de nombreux corpus du français écrit constitués au fil des années par des organismes de recherche financés sur fonds publics. Comment les rendre disponibles pour des utilisations qui ne fassent pas concurrence à leur finalité première ? Dans quelles conditions ? Le but de la recherche est d'apporter des éléments de réponses juridiques à une mise à disposition de ces corpus pour les besoins linguistiques, permettant des travaux sur la langue française comparables à ceux effectués sur les autres grandes langues, tout en respectant les droits existants.

L'élaboration d'"outils" juridiques conceptuels et terminologiques : Le dictionnaire comparé du droit d'auteur/copyright

Initiée et coordonnée par l'antenne parisienne du CECOII (I. de Lamberterie, Marie Cornu, Catherine Wallaert), cette recherche, qui s'inscrit dans la tradition des travaux sur le vocabulaire juridique français, a pu être menée grâce aux financements de la mission de la recherche du ministère de la culture et de la Délégation à la langue française. Les responsables se sont donné un triple objectif. Tout d'abord, aider à la

compréhension réciproque et au dialogue entre juristes issus de systèmes juridiques différents ayant à traiter de questions relevant de la propriété intellectuelle, grâce à une définition des concepts et notions les plus importants du droit d'auteur et du copyright dans cinq pays (France, Belgique, Canada, Royaume-Uni, Etats-Unis). Ensuite, aider à exprimer **en français** des notions qui traditionnellement se rattachent au vocabulaire anglais de la "Common Law". Enfin, présenter les points de convergence et de divergence des différents droits dans des synthèses comparatives.

Une telle entreprise nécessitait, dès le départ, la mise en commun de nombreuses compétences. Il fallait des spécialistes de chaque droit national et des spécialistes de la propriété intellectuelle familiarisés avec la comparaison entre droits. Il fallait enfin des juristes ouverts aux questions de terminologie et capables de présenter en termes précis leur propre droit en langue française.

Deux réseaux ont alors été constitués :

- un réseau français composé de quatre équipes de recherche : (a) ERCIM (équipe de recherche sur les créations immatérielles) de la Faculté de Droit de Montpellier, sous la direction de Michel Vivant et Nathalie Mallet-Poujol ; (b) CERDI (centre d'études et de recherche Droit et Informatique) de la Faculté de Droit Jean Monnet de l'Université de Paris XI, sous la direction de Pierre Sirinelli ; (c) IRDP (Institut de recherche en droit privé) de la Faculté de Droit de Nantes, sous la direction d'André Lucas ; (d) CECOII - Pôle "Propriété intellectuelle et communication", sous la direction d'Henri-Jacques Lucas.

- un réseau international composé pour le droit belge d'Alain Strowel (Faculté St Louis, Bruxelles) ; pour le droit américain de Jane Ginsburg (Université de Columbia) ; pour le droit anglais de Richard Taylor et Bill Cornish (Universités de Preston et de Cambridge) ; pour le droit canadien de Victor Nabhan (Université de Laval). La recherche entreprise est aujourd'hui dans sa troisième année. Elle a suivi, dans ses grandes lignes, la méthodologie

annoncée, tout en l'adaptant aux circonstances : établissement des listes de termes puis des fiches terminologiques, harmonisation, formation d'un groupe restreint, organisation de réunions plénières.

La détermination du corpus

Pour des raisons qui tiennent à la cohérence des systèmes, il s'est révélé indispensable, dans un premier temps, de dissocier les listes "droit d'auteur" et "copyright".

La première, dont la détermination a pris près de deux ans, est constituée de près de deux cents notions et comprend les termes correspondant à la notion juridique utile à la compréhension du droit.

La seconde a demandé près d'un an de plus pour être fixée, avec de nombreuses réunions de part et d'autre de l'océan. Les problèmes de langue (français et anglais) ont rendu nécessaire de dissocier la question de la traduction du travail de définition du concept. La référence a donc été le concept national, que celui-ci soit exprimé en français ou en anglais. Enfin, la traduction en français du terme anglais correspondant au concept n'a pas toujours été possible.

Si, pour l'élaboration de ces listes, les deux familles de droit ont été distinguées, le recouplement s'imposait pour la phase de comparaison.

La préparation et l'harmonisation des fiches

L'organisation du travail de préparation et la première rédaction des fiches terminologiques se font de façon déconcentrée. En respectant un cadre commun et la même méthodologie, l'objectif donné à chacun est de rechercher les éléments nécessaires à la compréhension de la notion. Ces premiers résultats sont, dans un deuxième temps, repris par un groupe de travail constitué des coordinateurs de la recherche et de représentants des équipes. La fonction de ce groupe a consisté d'une part à harmoniser la forme à l'aide d'une terminologie du CTN (centre national de terminologie) et, d'autre part, à distinguer les définitions proprement dites des

remarques et observations, à compléter les exemples, à harmoniser les indications terminologiques. Ce travail a permis non seulement d'élaborer des fiches mieux structurées, mais aussi d'assurer la cohérence des différentes fiches et les renvois d'une notion à l'autre.

Enfin, pour introduire une présentation transversale du dictionnaire, on a procédé à un travail de comparaison entre les droits pour traiter de notions qui apparemment recouvrent les mêmes fonctions. La réalisation de ces synthèses comparatives se fait, là encore, collectivement, en associant les partenaires nationaux et internationaux.

Même s'il est aujourd'hui possible d'envisager dans un délai raisonnable la publication des premiers résultats de cette recherche, il faut la considérer comme un "produit" toujours perfectible et qui du fait de son contenu ne pourra jamais être figé mais sera appelé à être complété ou modifié au fil des années.

La diffusion du dictionnaire se fera de deux manières. Dès l'origine du projet une version numérisée a semblé le meilleur moyen de faciliter la présentation des différentes facettes du produit et de permettre les renvois internes. Une maquette pour Internet, réalisée par les spécialistes de la mission de la recherche et du DOSI (ministère de la culture) a été présentée à Montréal en mai 97 au MIM. Mais une version papier s'avère aussi indispensable si l'on veut une large diffusion du dictionnaire : un projet de publication par fascicule est en préparation.

Enfin les résultats et la réflexion méthodologique sur les travaux menés au cours de ces dernières années concernant les rapports entre "Droit" et "Langue" seront présentés et partagés lors d'un colloque organisé, en novembre 1997, par la Faculté de Droit de Poitiers (et soutenu par le Conseil Régional Poitou-Charentes dans le cadre de l'année de la Francophonie), qui portera sur "Le Français langue du Droit".

*Isabelle de Lamberterie
Directeur de recherche au CNRS
Responsable de l'antenne parisienne
du pôle "Droit, Culture, Recherche"
du CECOJI*

*Changement d'adresse
pour le site Internet
d'EUREKA. Il est désormais
accessible à
l'adresse suivante :
<http://www.eureka.be>*

La recherche archéologique en France

Le Conseil national de la recherche archéologique, mis en place le 14 Mars 1995, à la suite d'une réorganisation du contrôle scientifique de la recherche archéologique, a reçu pour mission de définir une nouvelle politique scientifique. La synthèse de ses travaux, menés avec le concours d'experts extérieurs, vient de paraître.

La première partie de l'ouvrage fait le bilan des recherches archéologiques mises en oeuvre sur le territoire national de 1990 à 1994. Pour chacun des programmes sont donnés : les objectifs, le bilan de l'activité de terrain et les résultats scientifiques.

Une bibliographie spécialisée complète chaque présentation. Dans la deuxième partie sont proposés les nouveaux programmes archéologiques nationaux découpés en sept grands thèmes : du paléolithique au mésolithique ; le néolithique ; la protohistoire ; périodes historiques ; histoire des techniques ; réseau des communications, aménagements portuaires et archéologie navale ; thèmes diachroniques.

Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, 464p., 150F.

ICHIM 97

IV^{ème} conférence internationale sur l'hypermedia et l'interactivité dans les musées

1-5 Septembre 1997, Paris

Renseignements :

ICHIM 97

Auditorium du Louvre

75058 Paris

Tel : 01 40 20 84 45

Fax : 01 40 20 54 30

Journées du Patrimoine

20-21 Septembre, toute la France

Pour leur quatorzième édition les Journées du Patrimoine auront comme thèmes : patrimoine, fêtes et jeux ; patrimoine industriel et patrimoine en lumière

Renseignements :

Christine de Rouville

Direction du Patrimoine

Ministère de la culture

et de la communication

3 rue de Valois 75042 Paris Cedex 01

Tel : 01 40 15 82 70

Hypertextes et Hypermédias. Réalisations, outils et méthodes

25-26 Septembre 1997, Saint-Denis

4^{ème} Conférence Internationale organisée par l'Université Paris VIII

Renseignements :

Imad Saleh ou Alain Lelu

Département Hypermedia

Université Paris VIII

2 rue de la Liberté,

93526 Saint-Denis Cedex 02

Tel : 01 49 40 67 58

Fax : 01 49 40 67 83

Mel : conf97@labart.univ-paris8.fr

ou lelu@cnam.fr

De la parole au texte, à l'image, à l'objet : sciences sociales et action culturelle

25-26 Septembre 1997, Chamarande

Renseignements : Acte 91

17 rue des Mazières-BP 188

91006 Evry Cedex

Tel : 01 60 91 34 56

Fax : 01 60 78 49 02

Salon international du patrimoine

25-28 Septembre 1997, Paris

Renseignements : Seccession.

62 rue de Miromesnil 75008 Paris

Tel : 01 49 53 27 20.

Fax : 01 49 53 27 04

Art et Science, cousinage, voisinage ?

3-4 Octobre 1997, lieu à préciser

Séminaire organisé par l'Association nationale des centres de culture scientifique, technique et industrielle

Renseignements :

Fondation 93

70 rue Douy Delcupe

93100 Montreuil

Tel : 01 49 88 66 33

Les centres proto - urbains russes entre Scandinavie, Byzance et Orient

(VII^e-Xe siècles)

7-9 Octobre 1997, Paris,

10 Octobre, Provins

Organisé par le Collège de France,

l'Université de Paris Panthéon-

Sorbonne et le CNRS

Renseignements :

Anne Nercessian. Institut d'Art et d'Archéologie. Université de Paris I Panthéon-Sorbonne;

3 rue Michelet 75006 Paris

Fax : 01 53 73 71 13.

La Science en fête

10-12 Octobre 1997, toute la France

Renseignements : Mireille Géry

Coordination nationale

Science en Fête

Ministère de l'Education nationale,

de la Recherche

et de la Technologie

1 rue Descartes,

75321 Paris Cedex 05

Informatique et conservation - restauration du patrimoine culturel.

23-24 Octobre 1997,

Châlons-sur-Saône

8^{èmes} journées d'études de la

Section française de l'Institut inter-

national de conservation

Renseignements : Secrétariat

de la SFIIC

29 rue de Paris

77420 Champs sur Marne

Tel 01 64 11 32 21

Fax : 01 64 68 46 87

Minitel : 3614 Connectif puis SFIIC

Le patrimoine des sociétés savantes

122^{ème} congrès national des sociétés historiques et scientifiques.

24-27 Octobre 1997, Paris

Renseignements :

Comité des travaux historiques et scientifiques

1 rue Descartes

75231 Paris Cedex 05

Tel : 01 46 34 47 97.

Fax : 01 46 34 47 60

Inforoutes et technologies de l'information.

Une chance pour le développement économique et social dans l'aire francophone Asie du Sud-est, Chine, océan indien, pacifique.

25-26 Octobre 1997, Hanoï

Forum organisé par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et le recherche dans le cadre des manifestations d'environnement du Sommet Francophone.

Renseignements : Didier Oillo
Bureau Europe de l'AUEPELF et de l'UREF, 4 Place de la Sorbonne,
75005 Paris

Tel : 01 44 41 18 18 .

Fax : 01 44 41 18 19

Culture informationnelle

18 Novembre 1997, Paris

Journée d'étude organisée par le département Documentation-Hypermedia de l'Université de Paris VIII avec le concours de l'ADBS

Renseignements : ADBS

235 rue Claude Tillier

75012 Paris

Tel: 01 43 72 25 25

Fax : 01 43 72 30 41

Une nouvelle donne pour les revues scientifiques ?

19 Novembre 1997, Villeurbanne

Journée SFSIC-ENSSIB

Renseignements :

Chantal de Campos

ENSSIB- Secrétariat

de la Recherche

17-21 bd du 11 Novembbre 1918

69623 Villeurbanne Cedex

Tel : 04 72 44 43 37

Fax : 04 72 44 27 88

20 ans ou la préhistoire du Cybermonde

20-21 Novembre 1997, Montpellier

Journées internationales organisées par l'IDATE

Renseignements : Isabel Jimenez

IDATE III, BP 4167

34095 Montpellier Cedex 5

Tel : 04 67 14 44 04 et 04 67 14 44 08

Fax : 04 67 14 44 00

Doc Forum

Forum de l'édition et de la documentation spécialisée

20-22 Novembre 1997, Lyon

Renseignements :

Christelle Ginier-Gillet

Doc Forum

10/12 rue Charles Biennier

69002 Lyon

Tel : 04 72 40 54 72

Fax : 04 72 40 54 82

Mel : docforsa@decitre.fr

Festival des Passions Technologiques

20-22 Novembre 1997, Bourges

Renseignements : Gilles Dinety

Le Festival des Passions Techno-

logiques - Service Communication

Place E. Dolet - 18014 Bourges

Tel : 02 48 57 80 13

Fax : 02 48 57 80 09

Journées archéologiques d'Ile de France

22-23 Novembre 1997, Saint-Denis

Organisées par le Service régional de l'archéologie de l'Ile de France.

Renseignements : Juliette Hours.

Service régional de l'archéologie

de l'île de France. 6 rue de
Strasbourg. 93200 Saint-Denis.
Tel : (lundi et mardi) 01 48 13 14 74
Fax : 01 48 13 01 70

Climatologie dans les archives et les bibliothèques.

3èmes journées sur la conservation préventive

24-25 Novembre 1997, Arles

Renseignements :

Centre de conservation du Livre
18 rue de La Calade, 13200 Arles
Tel : 04 90 49 99 89
Fax : 04 90 49 66 11

15ème congrès annuel de l'Association des Musées et Centres pour le développement de la Culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI).

26-28 Novembre 1997, Rennes

Renseignements :

Carole Grandgirard
OCIM - 36 rue Chabot Charny
21000 Dijon
Tel : 03 80 58 98 50
Fax : 03 80 58 98 58

Histoire de l'art et études culturelles

12 Décembre 1997, Rennes

Renseignements : Universitè

Rennes II - Haute Bretagne.
Secrétariat Recherche
Villejean, 6 avenue Gaston Berger
35043 Rennes Cedex
Tel : 02 99 14 15 04

Appel à communication

XX^{es} journées internationales sur la communication, l'éducation et la culture scientifiques et industrielles.

23-27 Mars 1998, Chamonix

date limite de proposition de contribution : 31 décembre 1997

Informations : Daniel Raichvarg

G.H.D.S.O.-L.I.R.E.S.T., Bât.407,
Université Paris-Sud
91405 Orsay Cedex
Tel : 01 69 15 78 25
Fax : 01 69 85 54 93

Matériaux organiques et archéologiques gorgés d'eau (WOAM-ICOM-CC)

19-23 Octobre 1998, Grenoble

Date limite de proposition de communication : titre de l'intervention, 31 Décembre 1997 ; résumé : 31 mars 1998.

Informations : Céline Bonnot

ARC-Nucléart CEA/Grenoble
17 rue des Martyrs
38054 Grenoble Cedex 9
Tel : 04 76 88 93 67
Fax : 04 76 88 50 89

A lire



Scribes et manuscrits du Moyen-Orient
BNF

La collection "Etudes et recherches" de la Bibliothèque nationale de France.

La nouvelle collection d'ouvrages que lance la Bibliothèque nationale de France publiera, pour l'essentiel, le résultat des recherches menées au sein de l'institution ainsi que les actes de colloques et journées d'études organisées dans le cadre de ses activités. Elle traitera des questions que se posent les responsables des bibliothèques en matière de conservation, de communication, de classement, de préservation et de restauration mais aussi l'histoire du livre et de ses techniques. Le premier ouvrage de la collection vient de paraître.

Scribes et manuscrits du Moyen-Orient, sous la direction de François Déroche et Francis Richard fait suite à un colloque international qui s'est tenu à Paris en 1994. Il a pour thème principal la codicologie des manuscrits du Moyen-Orient, une aire géographique où la société islamique, qui a toujours donné aux livres une grande importance, a déployé une incessante activité autour du codex.

Paris, Bibliothèque nationale de France, 1997, 399 p. 460F.

Deux ouvrages sont en préparation dans cette même collection : *Journée de glyptique 1995* (à paraître en 1997) et *La conservation des manuscrits de Dunhuang et de Haute - Asie*.

Généralités

Les chiffres clés de la science et de la technologie

Paris, Economica, 1997, 49F.

Culture et Université Le partenariat entre institutions culturelles et universités.

Par Jean-Marc Laurent

Dijon, Les presses du réel, 1997, 223 p., 80F.

Diffusion : Art + Université + Culture
Athénium, BP 138, 2 1004, Dijon

Archéologie

Archéologie et histoire du Sinnamary du XVII^{ème} au XX^{ème} siècle (Guyane)

Par Olivier Puaux et Michel Philippe

Volume n° 60 de la collection des Documents d'archéologie française. Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 229p., 220F. jusqu'au 30/09/97 puis 250F.

Gallia Informations

(Préhistoire et histoire).

L'archéologie des régions. 1994-1995, Corse- Bourgogne

Paris, Cnrs-Editions, 275p., 350F.

L'archéologie des régions. 1996, Rhône-Alpes

Paris, Cnrs- Editions, 305p. 350F.

Ce numéro de Gallia Informations est le dernier à être publié sur support papier. Un cédérom est actuellement en préparation. Il inclut les régions Centre, Midi-Pyrénées, Nord-Pas de Calais.

Contact : CNRS - Gallia et Gallia Préhistoire

6 rue Jean Calvin. 75005 Paris.

Tel : 01 43 37 50 72.

Fax : 01 43 36 07 21.

Ethnologie

Miroirs du colonialisme. Terrain n°28.

Mars 1997. Ministère de la Culture. Mission du patrimoine ethnologique. 90F.

Diffusion : CID

131, bd St Michel 75005 Paris.

Au temps des aires.

Par Elie-Marcel Gaillard

Troisième volume de la série Les blés de l'été. Les deux premiers volumes, *L'été des paysans* (1983) et *Les moissons* (1984) ont été écrits par Pierre Martel.

Salagon, Les Alpes de Lumière, 1997, 120p, 72F.

Diffusion : Edisud.

Par correspondance : Alpes de Lumière, Salagon, 04300 Mane.

Tel : 04 92 75 19 93

Fax : 04 92 75 25 14

Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique.

Par Anne-Marie Thiessè.

Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 1997, 138 p., 100F.

Par écrit. Ethnologie des écritures quotidiennes.

Sous la direction de Daniel Fabre

Mission du Patrimoine ethnologique. Collection Ethnologie de la France.

Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 396p.190F.

Patrimoine

Forme et sens

Actes du Colloque sur la formation à la dimension religieuse du patrimoine culturel qui s'est tenu à l'École du Louvre les 18 et 19 Avril 1996.

Paris, La Documentation française, 1997, 304 p. 140F.

Conservation commune d'un patrimoine commun.

2ème Colloque du Programme franco-allemand de recherche pour la conservation des monuments historiques

Champs-sur-Marne, Jean-Florent Filtz, 1997, 408p., 400F.

Diffusion : Programme franco-allemand de recherche pour la conservation des monuments historiques, Secrétariat général,

29 rue de Paris,

77420 Champs-sur-Marne

Tel : 01 64 68 00 63.

Fax : 01 64 68 32 76

Coré n°2

Dans son deuxième numéro la revue de la Section française de l'Institut international de conservation présente un dossier sur la conservation des textiles d'usage.

Abonnements et vente au numéro : Epona - 7 rue Jean du Bellay 75004 Paris Tel : 01 43 26 40 41.

Fax : 01 43 26 40 41. Minitel : 36 14 Connectif, code SFIIC

Comité d'histoire du ministère de la culture

Éléments d'histoire administrative. ministère de la culture. 1959-1996 Paris, La Documentation française - Mission des Archives du ministère de la culture, 1997, 150p.

Diffusion : DEP. ministère de la culture - 2 rue Jean Lantier, 75001 Paris Fax : 01 40 15 80 02

Musée des arts et métiers. La revue.

Images du patrimoine industriel des États-Unis

Paris, Musée national des techniques, Juin 1997, 70F.

Musée national des techniques. CNAM

292 rue Saint Martin.

75141 Paris Cedex 03.

Rapport du directeur des archives de France

sur l'activité des services d'archives publiques en 1995

Paris, Ministère de la Culture, 80p., 30F.

Direction des Archives de France, 60 rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.



Lonello Spada, un concert, Musée du Louvre. RMN

Bibliothèque

De la bibliothèque au droit de cité. Parcours de jeunes.

Par Michèle Petit et alt.

Paris, Editions du Centre Georges Pompidou, BPI, 1996, 365p., 180F.

Le musée et la bibliothèque, vrais parents ou faux amis?

Par Martine Blanc-Montmayeur et alt.

Paris, Editions du Centre Georges Pompidou, BPI, 1996, 243p., 130F.

Musique

Musique et philosophie

Sous la direction d'Anne Boissière Paris, Centre National de Documentation pédagogique, 1997, 192p., 120F.

Répertoire des revues musicales de langue française.

Association Melographies Galargues, Editom, 1997, 152p., 135F.

Diffusion : Editom, BP. 3, 34160 Galargues.

Bulletin de l'atelier d'études sur la musique française des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. n°7

Bulletin annuel de l'Atelier d'études du Centre de Musique Baroque de Versailles.

Diffusion : Centre de Musique Baroque de Versailles Hôtel des Menus Plaisirs 22 avenue de Paris 78000 Versailles.

Tel : 01 39 20 78 10.

Fax : 01 39 20 78 01

Plain - Chant et liturgie en France au XVII^{ème} siècle.

Sous la direction de Jean Duron Versailles, Editions du Centre de Musique Baroque de Versailles/ Paris, Editions Klincksieck, 1997, 263p., 400F

Aspects de la vie musicale au XVII^{ème} siècle.

Revue française d'organologie et d'iconographie musicale n°2 Paris, Editions Klincksieck, 1997, 180F.

Arts du spectacle

Le film de théâtre.

Sous la direction de B. Picon-Vallin Paris, CNRS Editions, 1997, 304 p. 290F.

Image

La recherche photographique n°20. Dossier : L'Ailleurs

Maison européenne de la photographie. 12 rue François Miron, 75004 Paris. 90F

Tel : 01 42 77.21 77

Fax : 01 42 72 46 55.

Audiovisuel

Le genre télévisuel

Réseaux n°81, 75F. CNET. 38-40 rue du Général Leclerc 92131 Issy les Moulineaux

Communication

Science de l'information et philosophie

Par Marie-France Blanquet

Paris, ADBS, 1997, 231p., 190F.

ADBS - 25 rue Claude Tillier 75012 Paris

Multimédia

Guide pratique des aides françaises et européennes au multimedia

Par Dominique Ruchon. Art 3000, 1997, 137p., 120F.

Les états généraux de l'écriture interactive

Nov'Art Numéro Spécial, Février 1997, Art 3000, 70F.

Diffusion : Art 3000, Château de l'Eglantine, 78350 Jouy en Josas.

Tel : 01 39 56 14 89,

Fax : 01 39 56 42 37

A lire

Directeur de la publication : Dominique Lefebvre

Chef de la mission de la recherche et de la technologie : Jean-Pierre Dalbéra. Rédaction :

Silvia Pérez-Vitoria

perez@valois.culture.fr

Mission de la recherche et de la technologie -

3, rue de Valois 75 042

Paris cedex 01 -

Tel. : 01 40 15 80 45

N° de commission

paritaire en cours

Conception-réalisation :

Cécile Brousté

Imprimeur : Maulde

et Renou